

COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE SUIVI

REUNION DU 12 JUIN 2006

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Pour commencer, nous allons procéder à l'élection du vice-président. Pour ce faire, je vais demander au doyen de la salle qui, a priori, est M. COUDRY, de présider à cette élection. Je demanderai aux personnes en possession d'un pouvoir de remettre celui-ci à Sandrine, notre secrétaire, lorsqu'elle passera vous distribuer les bulletins pour l'élection.

Un petit rappel : suite à la dernière séance plénière durant laquelle il y a eu pas mal de chahut, nous avons décidé au dernier bureau d'anticiper une modification du règlement intérieur qui consiste à donner la parole d'abord à l'ensemble des membres du CLIS. Lorsque tous ses membres se seront exprimés, les personnes invitées souhaitant prendre la parole pourront le faire. C'est un rappel au règlement pour éviter d'avoir des dérapages et je précise qu'aujourd'hui, l'ordre du jour est celui qui était prévu lors de la dernière séance plénière qui s'est déroulée à Bar le Duc sans quorum. Je passe la parole à M. COUDRY.

M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne

Nous allons donc procéder à l'élection du vice-président ; quels sont les candidats à ce poste ? MM. FERNBACH et FLEURY. Nous avons donc deux candidats actuellement. Ceux qui avaient des pouvoirs les ont donnés à notre secrétaire. Quand vous aurez inscrit le nom de votre candidat, venez déposer votre bulletin dans l'urne après avoir émargé sur la liste de présence.

Petit rappel : M. FERNBACH est maire d'Houdelaincourt et M. FLEURY représente l'Association des Elus Meusiens et Hauts-Marnais opposés au stockage. Je précise également que cette élection a été reportée à la séance d'aujourd'hui par manque de quorum à la dernière plénière. Et selon le règlement intérieur : « Le CLIS ne délibère valablement que si la moitié de ses membres désignés sont présents ou représentés, chaque membre pouvant détenir un pouvoir au plus. Dans le cas contraire, le vote est remis à la réunion suivante, sans condition de quorum ». C'est la situation d'aujourd'hui.

Qui veut participer, parmi les membres du CLIS, au dépouillement éventuel pour assister nos secrétaires ? Voilà deux personnes, MM. THIEBLEMONT et AUBRY. Combien d'enveloppes ?

M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA

43.

M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne

Ce qui correspond à la feuille d'émargement, donc nous sommes en concordance. Vous pouvez ouvrir les enveloppes et faire le décompte des voix pour nos deux candidats.

(Dépouillement)

M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne

Pour avoir la majorité, il faut 22 voix puisque nous sommes 43. Le bureau vient de dépouiller : 27 voix pour M. FERNBACH, 16 pour M. FLEURY. On retrouve bien nos 43. M. FERNBACH est élu vice-président.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Je vous remercie pour cette élection, je vous remercie de votre confiance et j'espère que durant les six derniers mois de la vie actuelle du CLIS, en attendant la prochaine loi, on pourra continuer à travailler comme par le passé. Je rends hommage à M. FLEURY, M. KAISER et à tous ceux qui participent pleinement à l'activité du bureau et des assemblées plénières, parce que je pense que sans eux, le CLIS n'existerait pas, au moins dans la façon actuelle. Je pense que l'année qui vient de s'écouler et le début de celle-ci ont été particulièrement intenses. Cela a commencé avec la publication du rapport de l'IEER qui a quand même fait pas mal de vagues, il faut le dire. Ensuite, il y a eu l'expertise sur la géothermie ainsi que la publication de plusieurs numéros de « La Lettre du CLIS », dont le numéro 3 est actuellement en cours de diffusion.

Il y a eu l'action du CLIS menée au niveau du débat public qui nous a permis de nous exprimer. Il y a ensuite eu la fameuse loi qui est en cours de discussion et qui retourne dès jeudi en seconde lecture à l'Assemblée. Entre-temps, une délégation du CLIS a été reçue au Ministère de l'Industrie pour faire part de nos souhaits quant aux prochains statuts du CLIS au titre de la prochaine loi, et nous avons également été reçus par les deux sénateurs de Meuse à Verdun.

Tout cela pour vous dire que notre activité a été intense. En revanche, je voulais vous dire ma déception, car j'ai eu l'occasion, tout récemment, de lire le verbatim des débats qui ont eu lieu au Sénat. J'ai tiré un exemplaire de ce qui s'est dit au Sénat le 30 mai, où M. Claude BIWER, qui est notre sénateur, disait :

« En quatrième lieu, j'observe qu'un Comité Local d'Information et de Suivi, chargé d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de recherche sur la gestion des déchets radioactifs, en particulier sur le stockage de ces derniers en couche géologique profonde, sera désormais présidé par le Président du Conseil Général du département où est situé l'accès principal du laboratoire souterrain, et non plus par le Préfet. Quel que soit son président, j'espère que cet organisme fonctionnera de manière plus efficace que par le passé, ce qui ne devrait pas être très difficile, et qu'il jouera pleinement son rôle en délivrant une information objective. »

Je suis particulièrement déçu par ce type de propos parce que M. Claude BIWER est membre du CLIS et je pense qu'effectivement toute assemblée peut être perfectible. Nous ne sommes pas des professionnels de l'information, nous sommes des associations, nous sommes des élus qui nous efforçons de nous informer pour pouvoir restituer ce qui se passe autour de nous et en l'occurrence au laboratoire, nous participons du mieux que nous pouvons, nous prenons sur notre temps. Notre façon de fonctionner est certainement perfectible et je pense que la prochaine loi pourra aussi apporter des évolutions, évolutions que nous avons souhaitées. Quand je vois ce type de propos, je suis désolé que même les membres du CLIS nous « tirent une balle dans le pied ». J'ai du mal à l'accepter.

Intervenant

Pouvez-vous dire, au cours de l'année passée, quelle a été la présence de ce Monsieur ?

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Il n'est venu qu'une fois. Mais c'est vrai que ces personnes-là, lorsqu'elles parlent au Sénat ou à l'Assemblée, l'ensemble de la Nation les écoute. Je pense que le CLIS est un outil formidable d'information et de diffusion. Cela permet à

l'ensemble de ses membres de se tenir informés, de pouvoir participer à l'ensemble des visites, de pouvoir accéder à un maximum d'informations, de données scientifiques, de pouvoir discuter avec les opérateurs, avec les acteurs, et je pense que c'est un acquis sur lequel on ne peut pas revenir. Dans la prochaine loi, j'espère que l'action du CLIS ne sera que renforcée. C'est le souhait que je peux émettre. Maintenant, le tout est de travailler dans la sérénité, dans l'objectivité, et même si parfois nos questions fâchent, elles ont le mérite d'être posées et elles doivent avoir des réponses.

Intervenant

Il serait souhaitable quand même de répondre à M. BIWER.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Je serai amené à lui faire un petit courrier, peut-être le fait d'en avoir parlé aujourd'hui pourra être aussi relaté par la presse, parce que j'avoue que ce genre de dérapage - là aussi c'en est un - j'ai du mal à l'accepter. M. COLLIN !

M. Claude COLLIN, Nature Haute-Marne

Nous ne nous sommes pas concertés avec M. FERNBACH, mais j'avais pris quelques notes dans la même presse où M. BIWER disait ce qui a été dit au Sénat. Il y a également Bruno SIDO qui nous disait que malgré l'existence du CLIS qui ne joue pas ce rôle, il faut faire un effort considérable d'information de la population. Jusqu'à présent, le Conseil Général de Haute-Marne n'a pas fait grand-chose non plus. Et il y a M. ALLEMEERSCH qui, récemment, disait dans le Journal de la Haute-Marne :

« Le CLIS n'a pas fait correctement son boulot. C'est devenu une antichambre des opposants où les élus ne sont pas respectés. »

Je trouve cela tout à fait désagréable. Ce n'est pas parce que nous sommes opposés, même violemment, verbalement, qu'après il faut aller « dégobiller » dans les journaux. J'avais donc préparé ces trois petits textes, des extraits, pour demander aujourd'hui qu'un courrier soit fait sans polémique à ces trois personnes en disant : expliquez-vous. Nous au CLIS, nous sommes pleins de bonne volonté, on se dispute c'est sûr, mais si vous avez un meilleur mode de

fonctionnement, si vous avez des idées à apporter, si vous avez effectivement une connaissance du dossier comme on peut l'avoir parce qu'on travaille dessus, alors oui, il est possible que vous nous donniez des conseils pour dire : « le CLIS devrait fonctionner comme ceci, comme cela ». Mais si c'est pour dégoïser sur le CLIS en restant dans son bureau, comme c'est le cas de M. BIWER qui, paraît-il, est venu une fois en quatre ans, alors ras-le-bol ! Je crois qu'il faut officiellement leur dire : « dites une bonne fois ce que vous avez à dire, nous verrons comment nous pouvons en tenir compte ».

Je rebondis également sur ce qu'a dit M. FERNBACH à propos de l'IEER ; moi aussi je suis très déçu de constater que dans le rapport final de la CNE, qui est un bilan, concernant l'IEER, il y a trois lignes où il est dit : « quelques membres de la CNE ont pris connaissance du rapport de l'IEER. » C'est tout et c'est quand même léger parce que c'est un rapport qui a coûté un million de francs au CLIS, il y a eu quand même un certain travail de fait. L'ANDRA l'a démolì, mais c'est un peu son jeu, mais je crois que nous ne pouvons que regretter que la Commission Nationale d'Evaluation ne l'ait même pas cité, ou seulement pour dire : quelques membres en ont pris connaissance. A la limite, c'est M. De MARSILY, géologue, qui connaît son affaire, et cela s'arrête là. Je crois qu'effectivement, nous devons taper du poing sur la table et dire : « ras-le-bol ! ». Si vous avez quelque chose à dire, venez le dire en séance. Si vous vous faites chahuter, eh bien ma foi cela peut nous arriver aussi à nous, opposants. Il n'y a qu'à mesurer nos paroles !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Je vous propose de poursuivre notre ordre du jour qui consiste essentiellement, après l'élection du vice-président, à l'adoption du programme d'activités 2006 et du budget correspondant. J'espère que tout le monde a eu une copie de ce programme d'activités.

Le programme d'activités 2006 est déjà quand même bien entamé puisqu'à force de reporter les séances plénières, nous arrivons au mois de juin. Pour l'année 2006, nous avons l'intervention de M. MERCADAL de la Commission Particulière du Débat Public, qui est venu nous présenter les conclusions de ce débat. Nous envisageons l'intervention de l'IRSN et de l'ANDRA pour le programme de

recherche. Ensuite, la présentation du rapport global d'évaluation de la CNE, tout cela au cours de séances plénières à venir.

Ensuite, il y a l'organisation d'un colloque sur lequel nous avons réfléchi, sur le thème : l'approche sociétale de la gestion des déchets radioactifs. Nous souhaitons organiser un colloque en automne si nous arrivons à boucler le programme, pour pouvoir approcher cette gestion sur le plan sociétal, parce qu'a priori c'est une question qui, pour l'instant, n'a pas toujours été évoquée.

Au niveau séminaire, les membres du CLIS seront invités à participer à des colloques ou réunions organisées dans le cadre du débat public, c'est fait ; au séminaire organisé dans le cadre de COWAM II, le prochain est à Anvers, et aux activités de l'ANCLI aussi, certain nombre de réunions se déroulant bientôt.

Au niveau déplacements, il était prévu une visite d'un site finlandais retenu comme laboratoire de stockage. Là, a priori, malgré quelques relances, nous n'avons toujours pas eu d'échos. Mais récemment, j'ai eu une information selon laquelle nous avons éventuellement la possibilité de retourner en Suède, pour les membres du CLIS qui n'ont pas encore eu l'occasion d'aller visiter les installations suédoises.

Nous avons l'intention de faire un déplacement pour visiter les installations de Cadarache et Soulaines puisque là aussi il nous a semblé important de rencontrer les gens de la CLI de Soulaines pour échanger sur un site en activité par rapport au laboratoire de recherche de Bure. Bien qu'elles soient proches finalement, nous n'avons pas tellement l'occasion d'échanger avec ces personnes-là.

Ensuite, également le laboratoire de Bure avec une descente dans les galeries puisque les puits vont être équipés d'un ascenseur et il y aura peut-être plus de possibilités pour essayer d'aller au fond, ne serait-ce que pour les membres du CLIS et les élus locaux, pour voir réellement quelles sont les étendues des travaux qui ont été réalisés par l'ANDRA à ce jour.

Ensuite, quelques initiatives spécifiques : nous poursuivons la formation des membres. L'intervention dans le cadre scolaire à la demande du rectorat : récemment M. JAQUET et notre secrétaire scientifique ont eu l'occasion de s'entretenir avec des élèves de 1^{ère} d'un lycée de Metz. Entre autres aussi, nous

recevons souvent des visites d'étudiants. Récemment, nous avons eu un groupe d'étudiants de Polytechnique de Lille qui sont venus échanger au laboratoire de Bure, où des membres du CLIS les ont reçus pour s'entretenir de nos actions, de l'ensemble des activités que nous avons. Il faut reconnaître aussi qu'il y a de plus en plus de jeunes étudiants, des thésards, qui s'intéressent aux travaux du laboratoire de recherche et du fonctionnement et des activités du CLIS.

Au niveau communication, la lettre du CLIS n° 3 est en cours de diffusion. Nous sommes en train de travailler sur la lettre n° 4. Nous pensons la consacrer au projet de loi qui est en cours de discussion, de façon à continuer notre rôle de mission d'information.

Nous menons également au niveau du bureau la réflexion sur l'état de référence sanitaire des populations locales. Là aussi c'est un vaste sujet qui est un petit peu tombé dans les oubliettes et qu'il faut relancer. Ensuite, quelques commissions thématiques pour lesquelles nous travaillons sous forme de groupes de travail. Parmi les membres du CLIS, effectivement, certains participent à des groupes de travail pour réfléchir sur l'avenir du CLIS, qui a fait l'objet d'une entrevue au Ministère de l'Industrie à Bercy, avec une délégation qui a été reçue au mois d'avril, dont les propositions ont été diffusées.

A ces diverses activités s'ajoutent les réunions du bureau ; nous en avons sept à huit par an, le suivi du site Internet, la diffusion des documents, retranscription des réunions du CLIS, rapport de la CNE, rapport d'activité de l'ANDRA, et tout autre susceptible d'intéresser les membres du CLIS. Voilà le programme d'activités, déjà réalisées ou qui restent à réaliser d'ici la fin de notre activité au titre de la loi Bataille qui a été votée en 1991.

Je laisse la parole à M. Benoît JAQUET pour nous présenter l'état prévisionnel des recettes et dépenses, en l'occurrence le budget du CLIS.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

La subvention annuelle du CLIS reste identique, 305.000 €, avec une répartition qui évolue relativement peu d'année en année. Simplement, des postes qui n'apparaissent pas nécessairement en augmentation dans ce budget prévisionnel le seront après une décision modificative qui doit être bientôt discutée en bureau

et qui porte sur le report des reliquats cumulés depuis que le CLIS existe. Cette année, les lignes qui montent un petit peu sont celles qui concernent la diffusion de la lettre du CLIS, c'est-à-dire impression, affranchissement, etc. Il y a aussi une ligne qui augmente (ligne 62/51), voyages et déplacements, pas pour le tourisme mais pour de nombreuses participations, que ce soit au débat public, aux activités de l'ANCLI, à des séminaires, récemment encore le colloque du GDR FORPRO à côté de Montpellier. C'est un poste qui est en assez forte augmentation. Pour le reste, les comptes 63/64 bougent assez peu. Sachez aussi que la ligne 617 portant sur les études et recherches est une ligne qui est abondée de manière significative avec les reports des années antérieures. Nous essayons de la maintenir toujours à niveau, même si nous dépensons dessus, puisque le rapport de l'IEER et celui sur la géothermie ont été financés sur cette ligne. Nous essayons de reporter toujours la majeure partie des reliquats. Dans le budget 2006, elle est à 70.000 €, mais le report permettra de l'augmenter d'environ 200.000 €. Tout cela pour faire des provisions en vue d'expertises à venir. Je ne développe pas plus, mais s'il y a des questions !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Le budget actuel laisse apparaître pratiquement un budget annuel complet d'avance. Alors la question que nous avons posée au Ministère, c'est aussi de savoir comment va se faire la passation entre l'ancienne loi et la nouvelle, dans l'attente de la sortie des décrets d'application, parce qu'en fait il y a aussi la nécessité de poursuivre le traitement des permanents et du secrétariat. Pour l'instant nous n'avons pas encore de réponse. On a posé également la question sur le statut du futur CLIS, car là nous nous trouvons dans une situation ambiguë. Le budget du CLIS est géré et voté par le GIP, il y a un découpage un petit peu subtil et je pense que le fait que le prochain comité local puisse prendre le statut éventuellement d'association permettra un peu plus de souplesse dans l'exécution du budget et dans l'organisation des dépenses. Ce sont des questions qui restent encore en suspens et qui feront l'objet de propositions suite à notre entrevue avec le Ministère.

Avant l'adoption du projet d'activités de 2006 et du budget, y a-t-il des questions soit au niveau de l'action du CLIS ou du budget ?

M. Claude COLLIN, Nature Haute-Marne

Concernant le programme d'activités, on nous parle à nouveau de COWAM, ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis opposé à ces stages chez eux puisqu'en fait ce sont des gens qui disent maintenant : « l'important, c'est de faire comprendre aux gens comment on va pratiquer le stockage ». C'était il y a deux ans, dans le papier qu'ils nous avaient envoyé pour assister à des stages, c'était clair. COWAM, moi je ne suis pas pour.

Concernant les déplacements, je souhaiterais, une fois de plus, que des comptes rendus apparaissent. Les personnes qui y vont sont à dix ou vingt, là ce sera la Finlande, mais il n'y a pas de retour. J'aimerais bien que sur une page ou deux, les gens nous disent un petit peu ce qu'ils y ont vu, pour que ce ne soit pas qu'un voyage sans lendemain. Je ne m'y retrouve pas et j'aimerais bien qu'il y ait effectivement quelque chose là-dessus.

Concernant l'intervention dans le cadre scolaire : sur le fond, je trouve que c'est mauvais. Mais si le CLIS est majoritaire, je pense qu'il faudrait une réflexion, de façon à ce que l'intervenant dispose d'au moins une fiche qui serait validée par l'ensemble du CLIS ou au moins d'une bonne majorité, de façon à ce que la personne soit armée pour savoir ce qu'elle doit dire et puis non pas dire n'importe quoi, qui ne reflète pas l'esprit de ce que nous pensons un petit peu ici. Il faudrait cadrer les intervenants si toutefois il y avait des intervenants dans les écoles, comme cela s'est fait il y a deux semaines. Si vous m'envoyez, on voit bien de quoi je vais parler. Si c'est d'autres personnes, elles vont peut-être vouloir faire avancer le projet, donc ce n'est pas bien. Le CLIS doit avoir une expression, pas commune à tout le monde, mais au moins qu'il y ait la thèse et l'antithèse.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

M. COLLIN, j'ai pris note de vos remarques et réflexions. En ce qui concerne COWAM, c'est la dernière année que nous y participons, car COWAM II se termine cette année et les différents membres qui ont participé à l'ensemble des travaux en auront fini. Le problème de COWAM, il sera réglé tout seul.

En ce qui concerne les déplacements, je pense que votre remarque est judicieuse et qu'au niveau de la lettre du CLIS, nous pouvons publier les impressions des différents membres. Je vous rassure quand même, l'ensemble des déplacements

qui sont faits par le CLIS sont proposés à l'ensemble des membres du CLIS, ils ne sont pas limitatifs.

M. Claude COLLIN, Nature Haute-Marne

Je le sais bien !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Ce n'est ni un voyage d'affaires, ni un voyage d'agrément, ce sont effectivement des voyages d'information. Toutes les personnes qui souhaitent y participer ont toujours pu y participer.

Pour ce qui est des écoles, il y a eu une intervention l'année dernière où M. MOUROT avait participé à une après-midi au titre d'une caisse de retraite. L'objet du débat avait été défini clairement au sein du bureau. Je pense que la personne qui se donne la peine d'aller un dimanche après-midi discuter de gestion de déchets nucléaires peut effectivement être amenée à s'exprimer en tant que membre du CLIS, de façon collégiale si je puis dire, mais libre à lui aussi de s'exprimer à titre personnel, en le précisant bien. Maintenant, en ce qui concerne la récente intervention, cela a été notre secrétaire scientifique et M. Benoît JAQUET qui, en fait, ont répondu à une demande d'une professeur. Je pense que M. JAQUET peut vous décrire l'ambiance qui régnait au niveau de cette information.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Nous avons répondu à une demande d'une professeur de physique-chimie du lycée Georges de la Tour à Metz, qui souhaitait que dans le cadre du programme annuel, il y ait une présentation de la gestion des déchets radioactifs à des élèves de 1^{ère} L (littéraire). Nous en avons parlé au bureau ; M. MOUROT, à l'origine, devait assurer cette présentation. J'y suis allé, mais pour présenter de manière la plus neutre possible les questions qui se posent en matière de gestion des déchets. Quant à l'ambiance elle-même de la séance, je ne dis pas que tout le monde était forcément très intéressé, mais nous avons quand même senti que certains posaient des questions assez pertinentes et intelligentes. J'y ai répondu sans prendre position, mais je trouve que les réflexions qu'ils ont pu avoir ne sont pas inintéressantes.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

L'année passée, il y a une école professionnelle de Bar le Duc qui avait aussi fait une action, qui avait interviewé les passants, sous forme de micro-trottoir dans Bar le Duc, sur la gestion des déchets. Là je pense qu'il serait intéressant dans une prochaine Lettre du CLIS, de donner les conclusions de cette démarche. Là aussi nous nous apercevons que, petit à petit, les jeunes générations commencent à prendre le problème à bras-le-corps et à se poser des questions.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Je rebondis déjà sur ce qui vient d'être dit sur les rencontres avec les scolaires. Nous sommes entre gens responsables et il est impossible d'être neutre sur une question comme celle-là quand nous allons rencontrer des gens. Et en même temps c'est normal, mais est-ce qu'il n'est pas envisageable - je vous livre ça comme ça - que lorsqu'il y a des rencontres importantes de ce type, qu'il y ait aussi, pourquoi pas, un représentant des opposants qui puisse donner le point de vue dans un débat tranquille, adulte, avec des jeunes qui se posent plein de questions sur la façon dont on gère les déchets nucléaires. Selon que l'on soit du CLIS pro-Bure ou anti-Bure, c'est évident que la démarche n'est pas du tout la même. Après, j'ai vu que dans le programme d'activités, il y avait un colloque sur l'approche sociétale. J'espère que nous aborderons les questions de la démocratie dans cette question d'approche sociétale des déchets nucléaires, parce que c'est quand même ça. Aujourd'hui, ceux qui nous donnent des leçons dans le journal, à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, feraient bien de balayer devant leur porte. Rien qu'aujourd'hui, ils sont à nouveau absents. Ils sont excusés, mais tout le monde peut avoir une excuse aujourd'hui. S'il s'est excusé, comme Antoine ALLEEMERSCH, c'est pour aller quémander quinze emplois des Archives EDF. Voilà ce que pèsent la Haute-Marne et la Meuse aujourd'hui par rapport à Bure - bonjour les dégâts - mais bon peu importe, tout le monde peut avoir des excuses.

D'autre part, je constate que je suis le seul conseiller général de la Haute-Marne, ce qui est quand même incroyable. C'est toujours les mêmes qui nous font la morale. On demande toujours aux opposants d'être démocrates pour tout le monde. Je ne reviens même pas sur l'ancienne loi, simplement pour vous rappeler que la nouvelle loi est en discussion et, apparemment, il y a une brèche

qui s'ouvre sur les questions de démocratie. Il faudra bien que nous les abordions, y compris nous au sein du CLIS. Il est question cette fois-ci que les populations puissent être consultées, y compris par les conseils généraux, ou par d'autres collectivités.

Je dis : « il est question », parce que c'était déjà la loi Bataille et nous avons vu ce que cela a donné. C'était déjà aussi dans les délibérations du conseil général de la Haute-Marne, deux fois, où nous avons dit qu'avant 2006, « il fallait consulter la population » ; nous l'avons vu, tout le monde s'est assis dessus. J'espère que ce ne sera pas pareil pour la prochaine loi, mais je voudrais simplement vous donner un dernier chiffre, sans polémique aucune, mais qui fera réfléchir tout le monde : vous ne pourrez pas, y compris parce qu'on dit que le référendum c'est dans dix ans, celles et ceux qui décident, je pense aux sénateurs et députés, y compris à ceux du CLIS qui sont pour Bure, vous ne pourrez pas empêcher désormais 60 000 Meusiens et Hauts-Marnais de donner leur avis le moment venu. 60 000, c'est quasiment le résultat de la pétition en Meuse et Haute-Marne. A quinze jours près, nous aurons fini la Haute-Marne. Vous ne pourrez pas y échapper, de toute façon, ce sera incontournable. Expliquez-moi comment pouvons-nous parler de démocratie au sein du CLIS ?

On dit des fois que le ton est vif, j'ai regardé l'Assemblée Nationale l'autre jour, je trouve que concernant le CLIS, nous sommes encore des petits garçons à côté d'eux. Il est vrai que cela claque un peu, mais quand je vois l'Assemblée Nationale, ici ça va. Pensez avant tout, puisque nous sommes pratiquement tous des élus dans cette salle, pensez avant tout à ces 60 000 personnes, de gauche comme de droite, qui exigent simplement de donner leur avis quelle que soit leur position ; qu'ils soient pour ou contre, ils veulent qu'on les consulte par référendum. La nouvelle loi le prévoit sans doute, mais je peux vous donner un engagement des opposants : nous n'allons plus vous lâcher pendant ce temps jusqu'à ce que, enfin, la raison l'emporte et que quels que soient les élus qui seront en place, 60 000 Hauts-Marnais et Meusiens qui ont réclamé pour 400 000 personnes puissent donner leur avis. Nous ne serions pas dignes d'être élus si nous refusions à 400 000 Hauts-Marnais et Meusiens le droit de donner leur avis sur leur terre de vie. Terre de vie ou poubelle, ils choisiront, mais en tout cas personne ne pourra les empêcher de donner leur avis désormais, la loi

risque de l'inscrire, il y a une brèche, faites-nous confiance, nous allons nous enfoncer dedans. Merci de m'avoir écouté.

M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA

Je voulais réagir aussi après les propos de M. BOUZON. Etant membre du CLIS, je suis prêt à donner mon temps libre pour participer à une intervention dans une classe et pour représenter le CLIS, d'une façon plus large et avoir un son de cloche plus objectif. Je voulais aussi vous faire réagir en parlant de communication, Messieurs les membres du CLIS : dans le respect de la communication et de l'information, de la transparence, je voudrais informer cette assemblée et surtout le public, d'une pratique inique et déplacée qui oblige à chaque visiteur de l'espace d'information du laboratoire de Bure à présenter et à déposer à l'accueil, pendant la visite, une carte d'identité. Que justifie cette pratique ? J'invite les membres du CLIS, lors de la prochaine visite de cet espace d'information, à se faire une idée sur le sujet, à questionner les animateurs sur le bien-fondé scientifique qui nous est présenté. Lors de la visite d'un musée municipal ou national comme Le Louvre, il n'est pas exigé de carte d'identité. Le CLIS s'honorerait à faire supprimer cette pratique lors de son prochain bureau du 19 juin, car elle contribue à mépriser le grand public, à nuire à la transparence et à l'information des Hauts-Marnais et Meusiens. M. le Président du CLIS, veuillez bien prendre note d'une indispensable délibération à ce sujet. Je puis en tout cas vous informer, pour avoir visité cette exposition, que tout ce qui nous est présenté est factice et virtuel. Il s'agit pour la plupart de maquettes, de peintures en trompe-l'œil, de lampes qui s'allument, d'ordinateurs qui tournent en rond, branchés sur CD-Rom. Est-ce que toute cette mise en scène est réellement secret défense, confidentiel, scientifique ?

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Y a-t-il d'autres membres du CLIS qui souhaitent prendre la parole ? M. FLEURY !

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

Je voudrais juste dire un petit mot sur l'entrevue que nous avons eue au Ministère pour faire valoir les propositions du CLIS. Ce que j'en ai retenu, c'est qu'il n'y aurait rien de retenu car le Ministère considère que nous ne sommes pas

adultes, compétents et surtout que nous avons tellement mal travaillé, enfin tellement bien, nous les opposants, parce que le problème est là, donc dans la mouture du projet de loi, qu'est-ce qu'on veut faire ? On veut faire du CLIS un organisme qui n'informe plus, on veut faire du CLIS un organisme qui dépend, on ne veut pas faire du CLIS un organisme indépendant. L'indépendance du CLIS, je le dis en toute modestie, c'est nous, c'est les opposants. Il y en a déjà plusieurs qui sont partis, qui ont quitté le CLIS pour diverses raisons, c'était leur choix, ça n'a pas été le nôtre, donc nous sommes encore là mais de moins en moins nombreux. Si demain nous quittons le CLIS, il n'aura plus de raison d'être, il n'existera plus. Si, il fera plaisir au nouveau président, puisque le futur président est celui du conseil général de la Meuse, donc lui sera content si nous partons. Pour moi les questions importantes c'est le développement de nos départements, Meuse/Haute-Marne, et puis est-ce que cette solution qui nous est proposée est intelligente pour la gestion des déchets nucléaires et sans risques ? Ce sont les questions que nous devons nous poser. Tant que le programme d'activités du CLIS ira dans ce sens-là, dans le sens de se poser ces questions, eh bien je le voterai. Il me semble que ce programme va dans ce sens-là, j'espère que cela continuera. Nous faisons les choses comme nous le pouvons, peut-être pas de façon parfaite, mais il me semble que si nous avançons, c'est parce qu'il y a, au sein de cette assemblée, une pluralité d'expression. Il y a des gens qui sont pour, des gens qui sont contre, dont je fais partie, et puis il y a ceux qui se posent des questions. Et nous sommes là finalement pour répondre à ceux qui se posent des questions. Je crois que c'est dans ce sens-là qu'il faut œuvrer ensemble, je dis bien ensemble, et je dis aujourd'hui que si le président du conseil général de la Meuse prend la tête du CLIS, et s'il préside, eh bien nous ne resterons pas longtemps, nous les opposants. Mais, et c'est pour cela que je veux vous avertir aujourd'hui, cela ne sera pas de notre faute. Parce que nous, effectivement, nous sommes là pour avancer, pour travailler, nous aimerions bien que les sondages sur la géothermie soient faits, parce que je vous rappelle que le rapport ERDYN a simplement dit qu'aujourd'hui nous ne savions pas s'il y avait une ressource de géothermie. C'est tout ce qu'a dit ce rapport mais c'est déjà pas mal. Maintenant il faudrait peut-être aller plus loin. Le rapport de l'IEER a mis le doigt sur plusieurs points aussi, où il dit que les recherches de l'ANDRA sont incomplètes, voire insuffisantes, eh bien continuons, demandons plus de renseignements, contactons quelqu'un d'autre, un autre organisme que l'IEER, mais un organisme

indépendant, et puis voyons, voyons où va tout cela, voyons ce que la recherche de l'ANDRA vaut. C'est ça le but et l'intérêt du CLIS, sinon il n'y a pas d'intérêt, sinon je ne sais pas ce que je fais là, je ne sais pas ce que vous faites là, je ne sais pas ce que nous faisons là.

C'est tout ce que je voulais rappeler aujourd'hui et je pense que s'il y a un mot d'ordre ici, c'est défendre le CLIS, nous devons défendre le CLIS. Si nous y sommes, nous devons le défendre. Pour le défendre il faut faire pression sur nos représentants, députés, sénateurs qui ne sont pas là aujourd'hui et je le regrette aussi, et qui ne sont pas là souvent d'ailleurs. Ces gens-là ne sont jamais là. Ils donnent des leçons, comme l'a dit Jean-Luc tout à l'heure, c'est inadmissible. C'est nous, c'est chez nous, c'est à nous de défendre les valeurs que nous croyons justes à tort ou à raison, parce que je pense que c'est une bêtise cette affaire, mais il y en a qui pensent que c'est la solution. Eh bien chacun est libre dans ses pensées. Mais il faut qu'on puisse donner l'information, il faut que moi je puisse dire pourquoi je suis contre, il faut que l'autre puisse dire pourquoi il est pour, et il faut surtout que celui qui ne sait pas puisse prendre l'information et se décider. Et pourquoi se décider ? Pour qu'un jour on consulte parce que c'est quand même ça le but de la manœuvre. Je vous remercie !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

M. BOUZON !

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

J'ai regardé le débat au Sénat sur la question de Bure, parce qu'on parle de développement économique, de tout ça, mais je veux insister sur la gravité d'une décision qu'ont prise les deux sénateurs Hauts-Marnais. Charles GUENE et Bruno SIDO avaient déposé un amendement ou un pré-amendement, je ne suis pas un spécialiste, demandant pour la nouvelle loi « qu'une éventuelle priorité soit accordée à la Meuse et à la Haute-Marne pour délocaliser des agences de grandes entreprises françaises qui doivent », paraît-il, « se délocaliser ». Charles GUENE, sénateur, est revenu deux fois à la charge, cela figure dans le compte-rendu et donc nous pouvons nous dire : « tiens, ils se battent sur le développement ! » Sauf que, et c'est grave, le ministre a demandé à Charles GUENE de retirer son amendement, c'était hors de propos et hors de question, eh

bien il l'a retiré. Alors, ne nous faites pas le coup de développement économique à grand coup d'entreprises et tout, la réalité est là, vous regardez si je suis un menteur, vous prendrez le procès-verbal, M. Charles GUENE a dit « dont acte, je retire mon amendement ». Bravo le développement économique de la Meuse et de la Haute-Marne !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Y a-t-il d'autres membres du CLIS qui désirent s'exprimer sur ce sujet ? Non. Nous pouvons passer au vote. Je vous propose un vote pour le programme d'activités et le budget.

Qui s'oppose au vote pour le programme d'activités ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Le programme est adopté à l'unanimité moins 4 abstentions.

Pour le budget prévisionnel ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité moins 5 abstentions.

Pour revenir sur la remarque de M. FLEURY quant à la délégation qui a été reçue au Ministère : le 25 avril nous avons été reçus par M. BENSASSON, conseiller technique au Ministère de l'Industrie, et nous avons soumis le fruit de nos réflexions pour les propositions concernant le CLIS dans la nouvelle loi. Nous n'avons peut-être pas été entendus en totalité, mais lorsque nous lisons le projet de loi qui revient en deuxième lecture à l'Assemblée, je pense pouvoir quand même dire qu'il y a un certain nombre d'éléments qui ont l'air d'avoir été pris en compte. Je laisse le soin à M. JAQUET de les souligner puisqu'il a travaillé dessus de façon plus intensive que moi.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Tout ce qui a été proposé par le CLIS au Ministère ou rappelé aux sénateurs quand nous les avons vus n'est pas aujourd'hui dans le projet de loi. En revanche, nous sentons quand même des avancées par rapport au texte qui a été présenté par le gouvernement et à celui qui a été adopté par l'Assemblée Nationale. Cela concerne, d'une part, la composition du CLIS où le texte du Sénat, aujourd'hui, envisage aussi la participation aux travaux du CLIS des élus de la zone de transposition qui ne sont pas actuellement membres du CLIS. C'est quand même un point sur lequel nous avons largement insisté au Ministère et la

rédaction actuelle le permettrait. Tout le monde n'a peut-être pas regardé le projet de loi. Il y avait quelques exemplaires à l'entrée, mais sinon si vous le souhaitez je peux le diffuser à tous les membres du CLIS, mais le problème c'est que ce n'est qu'un projet qui risque d'être amendé à nouveau. Je dirais volontiers que le plus simple est d'aller voir sur le site du Sénat, mais tout le monde ne peut pas y aller.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

C'est déjà difficile de réunir 93 personnes, aujourd'hui nous sommes combien ? 43. Donc s'il y a encore dix représentants des communes de la zone de transposition, le quorum va monter à 51-52.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

En même temps, ce qui a été dit au Ministère par les membres de la délégation, c'est que les élus de cette zone de transposition qui aujourd'hui ne sont pas membres du CLIS, vont être concernés au premier titre par les recherches qui seront menées par l'ANDRA. Donc ce serait anormal qu'ils ne soient pas au CLIS et qu'ils ne bénéficient pas des informations.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Un exemple tout simple : la commune de Demange-aux-Eaux ne fait pas partie des dix kilomètres, alors que l'ANDRA y a fait des forages. Je crois qu'il ne manque que vingt ou trente mètres pour être dans le cercle.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Après, c'est effectivement un problème de fonctionnement, mais nous pouvons modifier le règlement. C'est en tout cas un des points où, a priori, la délégation a été entendue. Dans le projet de loi, c'est l'article 12, dans le 2^{ème} : « Ce comité comprend des représentants de l'Etat, des députés, des sénateurs... des élus des collectivités territoriales consultés à l'occasion de l'enquête publique ou concernés par les travaux de recherche préliminaires prévus à l'article L-542-6. »

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

C'est le « ou » qui est très intéressant.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Non, c'est un « ou » inclusif à mon sens.

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

C'est toute l'ambiguïté de la loi. Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit, mais le sentiment que j'ai eu quand on a rencontré le représentant du Ministère, c'est que nous, membres du CLIS, nous étions considérés comme des gens n'étant pas capables de faire des propositions pour notre structure, nous sommes incompetents. Je ne sais pas qui est compétent, mais ces gens-là pensent qu'ils sont plus compétents que nous pour faire fonctionner notre organisme. C'est là ce que je ne peux pas comprendre, ce que je ne peux pas admettre. Alors je veux bien qu'on soit pour ou contre, mais il me semble que ceux qui sont compétents sont ici aujourd'hui dans cette salle. C'est eux qui peuvent dire comment le CLIS doit fonctionner. Alors si nous, demain, souhaitons que cela soit la formule associative, eh bien qu'on nous laisse faire une formule associative. Si nous ne voulons pas du président du conseil général comme président du CLIS, eh bien qu'on ne nous impose pas le président du conseil général comme président et puis voilà. Je crois que c'est simplement ça que nous réclamons. Quand je dis « on », ce n'est pas nous les opposants, je vous rappelle que ces propositions sont sorties d'un groupe de travail pluriel.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Autre avancée, il y a aussi ce que nous avons présenté, à savoir l'existence d'un collègue d'experts, médecins, chercheurs ou universitaires, mais pas nécessairement membres du CLIS pour éviter justement d'augmenter le nombre, et là nous trouvons toujours dans ce deuxième point de l'article 12 des représentants des syndicats, d'organisations professionnelles syndicales et de professions médicales, des personnalités qualifiées.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

C'est quand même suite à notre entrevue qu'un certain nombre d'éléments voient le jour dans le nouveau texte. On peut quand même se dire que notre déplacement n'a pas été inutile. Dire que nous avons été écoutés à 100 %, c'est

un leurre, c'est clair. Mais je pense que le CLIS a au moins été un bras de levier pour aller dans une amélioration du texte.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Si vous regardez encore dans le deuxième alinéa de ce deuxième point, il y a : « le CLIS peut être doté de la personnalité juridique avec un statut d'association », ce qui n'était absolument pas le cas jusqu'à maintenant.

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

C'est faux, on nous a dit que c'était possible, y compris en ce moment.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Oui mais ce n'était pas dit clairement. Alors, pour une fois qu'ils le disent clairement... Ce n'était pas dans le texte, là au moins c'est dans le texte.

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

Je suis d'accord, mais cela nous a été dit clairement, donc ce n'est pas une avancée puisque cela existait déjà.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

On nous le dit à la dernière année de fonctionnement du CLIS.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du CLIS

Concernant la présidence, je ne dis pas que c'est ce qui a été demandé par la délégation, mais c'est une avancée par rapport à ce qui était prévu à l'origine. Il est présidé par un de ses membres, élu national ou local, nommé par décision conjointe des présidents des conseils généraux. Je voulais simplement souligner les évolutions qui s'étaient faites entre le moment où le gouvernement a présenté le projet et le moment où le Sénat l'a adopté, avec entre-temps la démarche de la délégation du CLIS.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

D'autres personnes souhaitent-elles s'exprimer, poser des questions ou prendre la parole dans le cadre de cette assemblée ?

M. Francis LEGRAND, Maire de Couvertpuis

Je ne vois absolument aucune avancée dans tout ce qui vient d'être rapporté. Je ne suis pas du tout rassuré et je vois la voie royale qui s'ouvre à l'enfouissement en couche géologique profonde. On continue à sacrifier le canton de Montiers Sur Saulx, en gros. Je rappelle qu'aujourd'hui 100 % de l'activité du laboratoire se déroulent sur ce canton, et qu'en gros 80 ou 90 % de la zone de transposition doivent être sur le canton de Montiers Sur Saulx. Enfin peu importe si cela déborde un peu, je serai toujours aussi opposé.

Pour moi, la seule et unique question qui vaille aujourd'hui, c'est : est-ce que l'on souhaite ce genre d'exploitation pour gérer ces fameux déchets ? Je ne vois absolument rien d'autre venir, mais rien. Je ne vois personne, sauf les opposants, continuer à s'élever contre cette disposition ; donc je reste sur ma faim, sur mes inquiétudes. C'est une quasi-certitude, tant que nous n'aurons pas supprimé ce fameux accompagnement financier qui n'aurait jamais dû voir le jour et qui est là depuis 1993. Je rappelle que la Meuse n'a été choisie pour accueillir ce fameux laboratoire qu'en 1999, et que nous avons véritablement mis « la charrue avant les bœufs ». A partir de là, nous avons complètement pourri, tronqué et pollué le débat. Je lisais encore dans L'Est Républicain ce matin des citoyens et élus qui s'opposaient avec virulence à l'implantation d'un site de stockage de déchets ménagers. Cela ne doit pas être en Meuse, mais cela ne doit pas être loin puisque c'est dans le journal de la Haute-Marne. Et je présume qu'avec ce genre d'activité, il n'y a pas de carotte.

Aujourd'hui, en France, on n'arrive pas à implanter un centre de déchets ménagers. Et ici, sur notre petit secteur, on déroule presque, pour un certain nombre qui sont effectivement souvent absents, le tapis rouge et on sacrifie délibérément notre secteur. Alors certes, il y aura un petit feu de paille, c'est sûr, pendant quelques années, il y aura des retombées. Mais je crois que l'ambition c'est du long terme, ce n'est pas quelques années. Je resterai tant que je pourrai lutter ; tant que je pourrai dire que c'est un mauvais choix, je continuerai à le dire. On n'est nullement opposé à la recherche, on l'a toujours dit. On estime même qu'on est en train de tuer la véritable recherche. Faire un trou, ce n'est pas compliqué ; y descendre des saloperies, ce n'est pas compliqué ; reboucher, ce n'est pas compliqué. Et puis après, on verra bien ce qu'il advient ! Voilà à tout

prix ce que je voulais encore dire aujourd'hui, d'autant plus que je suis sur mon secteur.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Est-ce que d'autres personnes souhaitent s'exprimer ? D'abord les membres du CLIS et après les invités.

M. Jacques LERAY, Maire de Beurville

Je voulais intervenir dans le droit fil de ce que vient de dire Francis LEGRAND, parce que je trouve qu'effectivement, la recherche est bouchée. L'ANDRA a détecté un panel d'experts désignés par les soins de l'AIEA, qui a déterminé que l'enfouissement géologique profond était la solution. Il est un peu dommage de ne pas consulter les habitants, et là je rejoins le combat de mon ami Jean-Luc BOUZON, toutes ces signatures, ce sont quand même des gens qui veulent être consultés pour savoir ce que deviendra leur terre de vie. Etant Haut-Marnais, donc dépendant de la Champagne, je préférerais voir se développer une activité champagne plutôt qu'une activité stockage de déchets radioactifs dans mon secteur. Par ailleurs, nous savons aussi que le gros leurre de cet enfouissement géologique, c'est la réversibilité. Je voudrais quand même intervenir en disant que nous avons l'exemple d'autres sites ANDRA, que ce soit à La Hague, que ce soit à Soulaïnes, où la réversibilité ou le reconditionnement des déchets n'est pas fait, parce que le coût économique est énorme.

Dans le cadre de l'enfouissement profond, un exemple : une usine Stocamine, du côté de Mulhouse, stockait des produits chimiques à moins 500 mètres. Le feu prend, on laisse brûler puisqu'on ne peut pas intervenir. La loi prévoit de ressortir les déchets pour les reconditionner et faire un truc tout propre. Les écologistes du coin hurlent au scandale, le député maire de la ville dit qu'après tout, compte tenu des sommes que cela va coûter, il vaut mieux développer une autre activité, laisser ces déchets continuer à polluer la terre, et si la nappe phréatique est atteinte, peu importe. Ce qui me désole un petit peu dans ce débat maintenant, c'est qu'on a l'impression que le site de Bure est certifié. Les problèmes évoqués au départ, de failles, de circulation d'eau, tout le monde s'assied dessus et nous avons un discours bien lénifiant dans lequel nous allons enfouir et advienne que pourra, à une échelle de temps que l'homme ne peut imaginer.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent s'exprimer ?

M. Gérard HERRISSON

Je m'exprime à titre individuel et confirme que je ne m'exprime pas au nom de l'association ADECO, comme cela a été précisé par erreur dans le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2005. Je m'exprime à titre individuel ; j'étais président de l'ADECO il y a quelques années, je ne le suis plus, et aujourd'hui, si je suis présent c'est à titre de simple citoyen. Je n'ai ni la caution, ni le désir de m'exprimer au nom de l'ADECO. Par contre, à titre individuel, je ne trouve pas choquant que les citoyens qui ne sont pas membres du CLIS puissent s'exprimer après avoir entendu les membres du CLIS. Par contre, ce qui me paraît beaucoup plus dangereux et peu démocratique, c'est la demande faite de la part de certains membres du bureau du CLIS de convier le public à certaines réunions et pas à d'autres. Ce n'est pas ce que l'on appelle la transparence et ce n'est pas non plus l'idée que j'ai de la démocratie. Mais je ne suis pas étonné que cette demande ait été faite, connaissant l'attitude de ces personnes.

Concernant les questions que nous pouvons poser, j'ai aussi observé que volontairement ou involontairement, les personnes qui donnaient la parole lors des réunions publiques enregistraient la succession des questions sans répondre à chaque question en temps réel, ce qui fait qu'on ne répondait en réalité qu'à une part des questions et pas à d'autres. C'est une technique bien connue de la part des gens qui animent des réunions, c'est même un principe bien connu, utilisé par des politiques même très célèbres, qui posaient des questions aux journalistes en disant « encore et encore » et qui, ensuite, ne répondaient qu'à celles qu'ils voulaient. Ce n'est pas non plus souhaitable.

En ce qui concerne la CNE, elle est dissoute aujourd'hui, donc elle ne sera plus responsable de rien. Quelles que soient les erreurs qu'elle a pu faire, elle est irresponsable maintenant par définition puisqu'elle est dissoute. Or, ces gens-là se sont permis quand même de gommer systématiquement toutes les incertitudes et de faire des affirmations et d'avoir certaines certitudes qui n'ont pas été réellement vérifiées. C'est une tromperie, moi j'appelle ça : « science sans conscience ». Je n'accuse pas ces gens-là de ne pas avoir de conscience, ce

n'est pas ce que je veux dire, mais de ne pas avoir eu conscience de ce qu'ils disaient, ce qui est peut-être encore plus grave. Cela veut dire qu'ils sont tellement partisans qu'ils ont affirmé des choses qu'ils n'étaient pas en droit d'affirmer. De la part de scientifiques, cela existe aussi. Vous avez des scientifiques réputés qui se trompent aussi, c'est comme les experts. Je ne sais plus qui a dit qu'un bon expert, c'était celui qui pouvait démontrer de manière scientifique le contraire de ce qu'il avait défini précédemment. C'est peut-être une boutade, mais ça veut bien dire ce que ça veut dire.

D'autre part, l'objectivité n'existe pas, on n'est jamais objectif. Selon la manière dont on dirige un objectif, selon le but que l'on a, on n'est pas toujours objectif, de même que l'indépendance est relative. Mais par contre, ce qui n'est pas relatif, c'est la dépendance. Alors, je voudrais informer les gens qui sont présents ici, puisque tout à l'heure on parlait des élus qui étaient absents, qu'ils ne sont pas toujours absents. J'ai ici un document qui m'a informé qu'il existait un cercle de réflexion qui s'intitule « Science et débat », qui se réunit à Paris périodiquement. Dans ce club privé, il y a une vingtaine de personnes, dont douze députés et deux sénateurs, qui débattent des problèmes posés par la science et notamment l'énergie nucléaire, Bure, et j'ai appris que ce club auquel sont présents des députés et des sénateurs en nombre important, était soutenu par Areva depuis plus de trois ans. Voilà ! En plus, ces gens-là sont bien traités parce qu'après, ils vont déjeuner au Salon du Pavillon Ledoyen entre le rond-point des Champs Elysées et La Concorde, qui est un établissement très chic de Paris. C'est sans doute plus agréable que Montiers sur Saulx !

J'ai aussi fait une déclaration le 12 décembre à laquelle je n'ai pas eu de réponse, mais j'en ai l'habitude. Mais comme je tiens mes promesses, je renouvelle. Donc je m'exprime aujourd'hui à titre individuel, parce que je l'ai fait parfois à titre associatif. J'ai assisté avec attention et assiduité aux différentes réunions de l'Instance Locale de Concertation et d'Information qui a précédé le CLIS. Je constate une nouvelle fois qu'un élément qui pourrait être défavorable au projet de stockage définitif en profondeur des déchets radioactifs est pris en considération avec beaucoup de flous, de réticences, voire de préjugés. Les différents protagonistes de cette prétendue solution privilégient celle-ci en fonction des assertions de certains responsables politiques, de certains scientifiques ou de certains dirigeants d'organismes spécialisés dans l'activité

nucléaire. Ils tentent de nous persuader qu'aucune autre solution ne pourra être envisagée. Les éléments défavorables au stockage définitif en profondeur sont systématiquement rejetés ou minimisés. Dans le but d'atteindre l'objectif, des moyens de communication considérables sont employés. Mais ce qui est affirmé n'est pas toujours démontré et les arguties n'ont pas valeur d'argument. On nous affirme que le sous-sol du secteur de Bure possède des caractéristiques nécessaires et suffisantes. Il serait si exceptionnel qu'il ne comporterait ni failles, ni eau, serait non affecté par les séismes, c'est-à-dire idéal, parfait, excepté pour ce qui concerne les ressources géothermiques où l'on est plus réticent. Elles ne seraient pas dignes d'intérêt. Tout cela est subjectif et non prouvé. Quant à prétendre que les argillites de Bure constituent un coffre-fort, c'est une belle métaphore, mais c'est faire abstraction du fait que le contenu habituel d'un coffre-fort n'a rien de commun avec des déchets nucléaires qui l'attaqueraient de l'intérieur. La réalisation d'un stockage en profondeur nécessite un investissement incommensurable et irréversible, cela pour des intérêts particuliers, et en négligeant la vie de toute une population. Ma question s'adresse aux différents protagonistes de ce projet : est-ce une solution acceptable et pertinente, compte tenu des risques extraordinaires que les déchets nucléaires présentent, même en sous-sol, et des conséquences non encore évaluées qu'une telle décision pourrait engendrer à court, moyen et long terme ? Merci de la réponse des personnes qui voudraient bien répondre.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Nous avons enregistré votre doléance. D'autres interventions ?

M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA

Je voulais exprimer une petite inquiétude et aussi une question au CLIS. J'ai examiné les chiffres de volume mensuel au fond du puits de Bure et je suis inquiet. Alors je vais vous les montrer : de juin 2003 à juin 2005, les volumes mensuels d'eau au fond du puits de Bure ont été multipliés par sept. Ils étaient, pendant la sécheresse en 2003, de 50 mètres cubes. Je rappelle qu'un mètre cube, 1 000 litres, est le volume à peu près de quatre baignoires. Actuellement nous en sommes à 358 mètres cubes, ce qui fait une moyenne de 340 mètres cubes chaque mois. Ces mesures ne sont que pour le puits principal. Il y a un puits auxiliaire où l'on trouve 200 mètres cubes mensuels. Une question : ce

puits auxiliaire va être fermé ; où va aller l'eau de ce puits auxiliaire ? Va-t-elle rejoindre le puits principal et grossir ce chiffre déjà très inquiétant ?

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Nous avons la chance d'avoir M. FORBES dans la salle. Etes-vous en mesure de donner une réponse immédiate ?

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

Je n'ai pas les données, mais ce n'est pas anormal qu'il y ait de l'eau puisque plus on creuse le puits, plus on recueille l'eau de toutes les formations qui sont au-dessus, donc plus on avance dans le puits, plus on recueille d'eau, effectivement.

M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA

Cela ne vous inquiète pas ?

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

Cette eau est canalisée, il y a un recueil d'eau tous les six mètres. Donc tout le long du puits. Ce ne sont pas les eaux de l'argilite, ce sont les eaux des formations supérieures, nous sommes d'accord.

M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA

C'est encore plus inquiétant !

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

Non, non. Cette eau est canalisée dans le puits, forcément. Le puits est bétonné, on recueille l'eau tous les six mètres, ces eaux sont recueillies et descendues par gravité jusqu'au bas du puits et ensuite elles sont recueillies dans un bac à béton pour l'instant, qui est en train d'être aménagé. Elles sont dans le schéma définitif et elles sont repompées, traitées en surface et évacuées avec les eaux de surface.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Quelle pompe avez-vous pour vider cette eau ? Une pompe ne peut pas refouler plus de dix mètres.

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

On a des pompes qui refoulent jusqu'en haut. Quand vous dites plus de dix mètres, c'est par aspiration. On ne peut pas aspirer. C'est une pompe qui pousse.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Combien de pompes ?

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

Nous avons deux pompes actuellement. Et en cas de panne des pompes, si c'est ça votre idée, on a un bassin d'accumulation en bas qui est suffisamment important pour gérer plusieurs jours de panne de pompe.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Je souhaiterais au moins pour l'information du CLIS toutes les données concernant cette question de l'eau dans le puits.

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

D'accord ! Mais je n'ai pas en tête les volumes que vous indiquez. En tout cas, je dis que c'est géré, que c'est fait comme ça et que ce n'est pas anormal qu'il y ait de l'eau.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Il faut reconnaître qu'il y a un déficit d'information à ce sujet.

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

Ce n'est pas voulu et je vois que vous avez les chiffres, donc je pense que ces chiffres ne sont pas tenus secrets. On peut mettre à l'ordre du jour d'un prochain bureau cette question.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Voilà ! Je pense que peut-être pour le prochain bureau qui est lundi prochain, il serait intéressant d'axer vos explications sur ce problème d'eau qui a l'air d'inquiéter. Il y a encore une prise de parole, Monsieur LHERITIER !

M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse

Au dernier bureau, nous avons parlé de réversibilité et là on vient de nous remettre une lettre qui était adressée à l'ANDRA par Claude COLLIN. L'ANDRA a développé quand même et nous n'avons pas eu le temps de l'analyser complètement, mais il va bien falloir mettre à l'ordre du jour cette lettre où la direction générale explique la réversibilité. Cela ne me convient pas du tout. Quand vous parlez de voyage, heureusement que certains sont allés en Suède voir ce qu'il s'y passait, parce que dans le granite, c'est quand même autre chose. Il va bien falloir qu'on fasse une étude en parallèle sur le granite de Suède et sur l'argile, et surtout sur la réversibilité. J'ai parcouru un peu ce courrier-là, c'est sûr qu'ils ne peuvent pas faire de la réversibilité au bout d'un siècle parce que l'argile va bouger. C'est sûr que ça va bouger. Dans le granite, à mon avis, ça ne bougera pas. Est-ce qu'il ne faudrait peut-être pas exporter nos colis en Suède ? Je n'en sais rien ! Mais il faut étudier ça en bureau et que nous travaillions là-dessus. Claude, tu as posé une bonne question, maintenant il faut l'étudier.

M. Jacques LERAY, Citoyen et Maire de Beurville

C'est intéressant de suivre un dossier pendant longtemps parce qu'il y a quelques années il n'y avait pas d'eau du tout dans ce puits et maintenant on pompe l'eau pour la stocker ailleurs. C'est assez fantastique. C'est un commentaire qui m'est venu spontanément.

M. Pierre FORBES, Directeur du laboratoire ANDRA

Il n'y a pas d'eau dans l'argile Monsieur, ce n'est pas pareil !

M. Jacques LERAY, Citoyen et Maire de Beurville

Il n'y avait de l'eau nulle part d'ailleurs. Dieu a créé ce site pour y stocker des déchets radioactifs. Ma deuxième question était un point de réflexion quand même sur cette commission de débat public qui a fonctionné avec de l'argent

public et dont les conclusions m'avaient fait un moment frémir, et envisager une solution alternative qui était préconisée par pas mal de monde, qui était l'entreposage en subsurface. Auquel cas ces déchets restaient pas loin de l'homme, pouvaient bénéficier des progrès de la technique et, à moindre coût, d'une réintervention. Je pense qu'il faut être aussi responsable, l'Etat français par ses choix politiques énergétiques a fait du nucléaire, a généré des déchets en quantité énorme. En France, il y a quand même une poubelle atomique à La Hague, une poubelle atomique à Soulaines, une poubelle atomique à Morvilliers à côté de Soulaines, et bientôt Bure. C'est déjà pas mal en quarante ans. Donc je pense quand même qu'il serait responsable que les Français et le gouvernement français gèrent en France les déchets français.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Je vous ferai remarquer que les opposants ont été raisonnables, on n'a empêché personne, mais je trouve assez curieux qu'aucun pro Bure ne prenne la parole. N'allez pas dire que l'on vous a empêchés !

Intervenant

Je pense que je peux parler puisque je suis natif de Montiers sur Saulx. J'aurais voulu m'adresser aux membres du CLIS qui sont farouchement pour l'installation du dépôt de déchets radioactifs. Je les incite à user de leur conviction et de leur persuasion pour envoyer une délégation par exemple en Corse, pour faire installer le deuxième laboratoire, plutôt le deuxième dépôt de déchets radioactifs, puisque la Corse conviendrait, comme le dit Monsieur, c'est un bloc granitique.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Il y en a encore qui sont pour Bure dans la salle !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Pour l'instant, Bure est quand même un laboratoire de recherche.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Même SIDO a dit que c'était fini ça.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Qui va encore continuer de faire ses recherches pendant plusieurs années... D'autre part, dans la loi a aussi été évoqué le problème de l'entreposage, c'est un élément qui est ressorti du débat public, et cela figure aussi dans la loi, c'est un élément supplémentaire. Si vous voulez, la solution du stockage en couche profonde n'est pas la seule. Il y a d'autres éléments. On peut supposer aussi, la science avançant dans les années à venir, que d'autres solutions auxquelles personne n'a pensé actuellement peuvent venir. Je pense que ne pas croire aux scientifiques, à un moment donné il faut faire un choix. A ce moment-là, c'est ne pas croire aux médecins, ne pas croire à la médecine, c'est tout remettre en cause. Il est clair que la recherche existe, c'est la première fois que nous avons réussi à mettre de l'argent sur la table pour essayer de trouver des solutions pour avancer. Et je pense qu'il ne faut pas le dénigrer. Pendant des décennies, nous avons profité d'une énergie produite par le nucléaire qui engendre des déchets. C'est vrai que personne ne les veut et nous sommes tous d'accord, pas chez nous, plutôt chez le voisin.

Plusieurs intervenants

Ah non, non !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Mais si effectivement, il y a bien un moment où il faut savoir les gérer. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'aller à Cherbourg où il y avait une manifestation dans le cadre du développement durable, où les gens de Greenpeace ont commencé avec des pelles et des pioches à déterrer le merlon qui recouvrait de terre les déchets stockés à La Hague. C'est peut-être une magnifique démonstration qu'effectivement, on ne peut pas les laisser en surface pour les mettre à l'abri des malversations de l'espèce humaine. Je pense que là, Greenpeace a manifestement démontré que le fait de les laisser en surface ne règle pas tous les problèmes. Pour vous dire que même les opposants, à la limite, sont arrivés à démontrer que le stockage qui a été réalisé finalement n'offre pas toutes les garanties espérées.

Ils ont quand même fait une démonstration, à mon avis, qui était remarquable.

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

Monsieur FERNBACH, votre intervention me suggère une boutade. Je vais quand même la faire car de temps en temps, il faut un peu rigoler ou essayer ; je vois que avant d'être vice-président du CLIS, on peut être neutre et pas trop savoir, enfin être interrogatif et se poser des questions si je puis dire, et je me rends compte, à vous voir, que le fait d'être plusieurs fois vice-président vous transforme en pro Bure. Vous avez fait une grosse bêtise, c'est moi qu'il fallait élire parce que, deux ou trois ans de ce niveau-là et puis ça y est, il n'y a plus d'opposant ! C'était une boutade, mais elle m'est venue suite à votre intervention parce que vraiment, j'estime que ce que vous avez dit, c'est pousser le bouchon un peu loin.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Je l'ai dit en tant que citoyen et non pas en tant que vice-président du CLIS.

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

Alors attendez, vous êtes où ? Vous êtes à la tribune là, vous êtes vice-président du CLIS.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Mais Monsieur BOUZON a demandé : où sont les personnes qui veulent s'exprimer en faveur du laboratoire ?

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

Ah mais c'est très bien.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Et je me suis permis de le faire.

M. Jean-Marc FLEURY, Président AEMHM

Mais vous avez bien fait, ça a au moins le mérite de la clarté, je reconnais. Ce que je voulais dire simplement n'a rien à voir avec tout ça. Je voulais simplement une intervention très brève par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure, je crois par Gérard HERISSON. Je suis membre du bureau du CLIS depuis déjà de longues années, j'essaie de travailler pour faire en sorte que le CLIS avance. Ce

que je peux dire, c'est que si le bureau décidait de faire des réunions plénières sans public, à huis clos, alors vous ne me compterez plus parmi les membres du CLIS.

Je considère qu'un organisme comme le nôtre qui fait de l'information ne peut pas le faire sans public. Je trouve aberrant, contre-nature, que l'on puisse seulement envisager de faire des réunions sans public. Qu'il y ait une discipline comme cela s'est passé aujourd'hui, je suis tout à fait d'accord, je partage. Mais qu'on envisage seulement de faire une réunion sans public, alors je vous le dis à tous aujourd'hui, si vous voulez me faire quitter le CLIS, c'est ce qu'il faut voter au prochain bureau. Votez ça et je m'en irai tout de suite.

M. Claude COLLIN, Nature Haute-Marne

Je veux, Monsieur FERNBACH, apporter une précision à ce que vous avez dit. Concernant la Commission Nationale du Débat Public, j'ai assisté, vous le savez bien, à je ne sais pas combien de réunions, y compris à Lyon, à la Cité des Sciences et compagnie ; ce qui a émergé de cette Commission du Débat Public, c'est surtout le concept d'entreposage pérenne. C'est important de dire pérenne puisqu'en fait, nous à Nature Haute-Marne, on a traduit entreposage pérenne c'est-à-dire indéfini, c'est-à-dire que nous souhaitons un stockage en surface ou subsurface, mais pas en profondeur. C'est vraiment important et je vous ferai remarquer que dans le projet de loi que vous avez eu comme moi et nous avons suivi les débats, ce concept de stockage ou d'entreposage pérenne n'apparaît plus. C'est vraiment regrettable puisque c'est quand même l'expression de centaines, voire de milliers de personnes, qui ont assisté à ce débat. C'est quand même un petit peu dommage que ce ne soit pas apparu. Quand vous voyez le projet de loi qui dit : avant une autorisation de stockage il y aura une enquête publique, un débat public, quand on sait ce qu'on peut dire en débat public et vous avez aussi assisté à des débats, on y va, on dit ce qu'on a à dire comme beaucoup de gens et au final, que dalle ! La gouvernance comme certains l'appellent maintenant, cela ne sert à rien que les citoyens s'expriment dans la mesure où leur avis n'est pas pris en compte.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Je pense aussi, Monsieur COLLIN, que vous avez assisté comme moi à la majorité des séances de débat public et j'ai été le premier aussi à regretter qu'en fait, ce débat public n'a été qu'un débat d'initiés. Même le CLIS a organisé des transports gratuits des chefs-lieux de cantons. Combien y a-t-il de personnes qui ont pris le bus pour écouter, pour participer, pour s'exprimer au débat public à Saint-Dizier et à Bar le Duc ?

M. Claude COLLIN, Nature Haute-Marne

A Joinville, il y avait du monde puisque c'était les fonds d'accompagnement...

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

C'est quand même malheureux que la grande masse n'ait pas pris position.

M. Jean-Luc BOUZON, Conseiller Général de Haute-Marne

Comment voulez-vous que les gens aient confiance dans la pseudo élite ? Ceux qui sont venus, qui y sont allés comme nous, pas initiés, qu'on soit pour ou contre, le peu qui sont venus, auraient pu penser qu'au moins leurs remarques allaient être transcrites par M. MERCADAL dans le rapport. Ce qu'a fait M. MERCADAL. Vous le savez aussi bien que nous, il est très en colère sur le final de son rendu au gouvernement. Parce que M. MERCADAL, dans une de ses fortes remarques des quatre débats qu'il a faits en Haute-Marne et Meuse, il a écrit noir sur blanc qu'il constatait une forte demande des élus et populations locales d'être consultés, y compris par voie référendaire. C'est ainsi que cela a été écrit dans le rapport. Cela a été transmis au gouvernement. Le rapport, regardez bien si je suis un menteur une nouvelle fois, transmis par le gouvernement aux députés, a enlevé cette phrase. Cette phrase n'y figure plus. Personne ne saura en haut lieu ce que les Hauts-Marnais et Meusiens réclamaient, peu importe si on a raison ou pas, mais c'est quand même grave. Comment voulez-vous après que les gens d'en bas aient confiance dans les politiques ou dans ceux qui sont censés nous diriger ? La phrase a été enlevée volontairement et c'est un mensonge et c'est tromper la population. C'est grave pour des élus et ne demandez plus après à des gens comme nous d'être encore démocrates pour plusieurs. Ca suffit !

M. Gérard HERRISSON

A propos des scientifiques que l'on porte toujours aux nues, le fait qu'on soit aujourd'hui dans la situation de rechercher un stockage en profondeur et à confier au sous-sol le devenir des déchets est un échec de la science. Les scientifiques ont favorisé la création de déchets dans des proportions considérables sans s'inquiéter pendant des décennies de ce qui allait se passer et se trouvent aujourd'hui dans une impasse ; ils n'ont pas non plus la réponse, ils n'ont pas trouvé de conteneurs susceptibles de garantir la non-nocivité des déchets pendant un temps suffisant. Donc c'est un échec de la science. Alors, évidemment, on cherche une solution et la solution c'est la simplicité, c'est-à-dire le sous-sol.

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Une dernière prise de position ou intervention ?

Intervenant

Les premières centrales nucléaires qui ont à peu près cinquante ans sont maintenant en fin de vie. Elles sont appelées à être démontées les unes après les autres pour être remplacées par les neuves. J'aurais voulu demander si le CLIS s'est intéressé au devenir des déchets de ces centrales ?

M. Jacques LERAY, Citoyen et Maire de Beurville

Ces déchets vont traverser la France pour être stockés à Morvilliers. Voilà vraiment le pôle des déchets nucléaires, les très faiblement actifs à Morvilliers, les moyennement actifs à Soulaines, 60 kilomètres d'ici, ce n'est pas très loin. Et Bure, on n'aura plus qu'à faire une gare de triage pour les dispatcher.

Intervenant

Quel avenir touristique !

M. Robert FERNBACH, vice-président, Maire d'Houdelaincourt

Je vais clore cette séance en vous remerciant d'y avoir participé. Et comme il fait chaud, je vous propose de prendre un petit rafraîchissement au fond de la salle où vous pourrez encore échanger. Je vous remercie.